



## L'ÉDITO

Chers lecteurs,

L'actualité politique et institutionnelle est chargée pour le monde du transport et pour l'intermodalité !

**Le projet de loi-cadre sur les transports** est passé en Conseil des ministres et devrait trouver un créneau dans l'agenda parlementaire, d'abord au Sénat, après les élections municipales. Ainsi, le report modal n'est pas oublié avec le principe acté d'une affectation des recettes des autoroutes pour les réseaux et notamment le ferroviaire et le fluvial. C'est une première étape encourageante, de plus que l'augmentation du budget de 1,5 milliard d'euros par an pour la régénération et la modernisation du réseau ferré. Plusieurs dispositions restent cependant à revoir, notamment sur les objectifs de décarbonation via le camion électrique qui oublient l'intermodalité, ou encore la mesure prévue sur les frais de manutention portuaire.

Par ailleurs, le **Contrat de performance entre l'Etat et SNCF Réseau** se fait (longuement) attendre... Notre secteur y est particulièrement attentif notamment pour la prise en compte d'indicateurs sur la qualité de service, des sillons et la performance du réseau.

Enfin, une **mission menée par l'IGF et l'IGEDD** vient d'être lancée sur les aides au transport ferroviaire et fluvial de marchandises. On ne le répétera jamais assez : ces aides sont indispensables à notre filières. Nos entreprises ne peuvent envisagées de les voir remises en cause. Elles constituent, par exemple pour l'aide au transport combiné, une compensation à la rupture de charge. Au regard des externalités négatives évitées (pollution, congestion, consommation d'énergie, CO2...) grâce au transport combiné ferroviaire ou fluvial, nous ne faisons pas perdre de l'argent, nous en faisons gagner à la société !

Sur tous ces fronts, le GNTC est plus que jamais mobilisé pour faire entendre la voix des transporteurs, opérateurs et terminaux.

Très bonne lecture,

**Aurélien Barbé**  
Délégué général du GNTC

## LE PORTRAIT DU MOIS

3 questions à...

**Bénédicte Colin**  
Présidente de Naviland Cargo



## Naviland Cargo, qui êtes-vous ?

Au sein du groupe Rail Logistics Europe, le transport multimodal est organisé en un pôle combiné, qui s'appuie sur les 2 sociétés Naviland Cargo, spécialisée dans le transport de containers, et VIIA, l'expert des autoroutes ferroviaires.

Grâce à leurs expertises, elles proposent aujourd'hui 3 types d'offres : le transport de containers depuis les ports, le transport des semi-remorques sur les trains d'autoroutes ferroviaires, et le transport combiné continental.

Aujourd'hui, avec une offre de qualité de service premium et des services complémentaires associés, le pôle combiné est un leader en France, et l'un des acteurs majeurs en Europe, en plein développement.

### Naviland Cargo, en chiffres ?

Grâce aux 1000 collaborateurs répartis sur 25 terminaux, agences, centres opérationnels et sièges, en France et en Europe, les sociétés de transport combiné du groupe Rail Logistics Europe transportent plus de 405 000 unités de transport intermodal (UTI) par an en Europe, ce qui nous permet d'éviter ainsi 300 000 t/CO<sub>2</sub> chaque année.

Fortes du succès des autoroutes ferroviaires et de la dynamique du marché très porteur du transport combiné (qui représente 44 % du transport ferroviaire de marchandises avec 14,3 Mds t.km d'après l'ART et qui devrait croître de 4,5 % par an d'ici à 2034), Naviland Cargo et VIIA ont renforcé le développement de leurs offres avec :

- le démarrage d'une nouvelle autoroute ferroviaire VIIA – Lorry Rail entre Mousquerre et Bettembourg en octobre 2025,
- la mise en service du nouveau terminal à chargement horizontal de Sète en novembre 2025
- l'acquisition récente de la société Seatruck pour renforcer l'offre routière, complémentaire au rail et l'ouverture de nouvelles agences d'affrètement.

### Votre vision, vos projets ?

Le marché du transport combiné est le segment du fret ferroviaire qui sera le plus en croissance dans la prochaine décennie. Dans ce contexte porteur, avec ses trois produits phares autour du maritime, de la semi-remorque et du continental, le pôle combiné de Rail Logistics Europe réunit tous les atouts pour offrir aux logisticiens, chargeurs, transporteurs routiers des solutions de transport adaptées à leurs besoins, performantes et décarbonées.

## LE CHIFFRE DU MOIS

50%

C'est l'**ambition de part modale sur les modes massifiés (fer, fleuve)** d'HAROPA Port à horizon 2030. Il a réussi le pari d'atteindre les 20 % au cours des quatre années écoulées. Un conteneur sur deux déchargé ou chargé sur les navires arriverait en 2030 via les modes massifiés.

## LA VIE DES ADHERENTS

Retour de votre rubrique préférée avec ce mois-ci les actus suivantes :

- [Deux nouveaux directeurs rejoignent Combipass](#)
- [VNF crée « Ports de Lorraine » pour accélérer le report modal sur la Moselle](#)
- [Naviland Cargo rachète Seatruck et crée une agence à Brest](#)
- [T3M renforce son offre sur le sud-est et déménage à Dourges](#)
- [Haropa Port adopte son plan stratégique 2026 – 2030](#)



Lire la vie des adhérents



## Rail-Flow, nouveau partenaire du GNTC

Rail-Flow est une entreprise européenne de la "freight-tech" qui digitalise en profondeur la logistique ferroviaire et intermodale. Fondée en 2020, l'entreprise accompagne déjà plus de 500 clients à travers l'Europe et au-delà, grâce à une plateforme intégrée couvrant l'ensemble de la chaîne transport — du "offer-to-cash" jusqu'au premier et dernier kilomètre.

Avec plus de 150 intégrations dans l'écosystème (opérateurs ferroviaires, terminaux, transporteurs, logisticiens...), Rail-Flow contribue activement à rendre le rail et l'intermodal plus transparents, plus connectés et plus compétitifs, tout en accélérant le report modal de la route vers le rail.

En savoir +

## Rivertraining 2026

Le programme des sessions Rivertraining organisées par VNF pour l'année 2026 est désormais défini. Ces sessions visent à promouvoir le transport fluvial auprès des chargeurs, commissionnaires de transport et opérateurs logistiques, en leur présentant des retours d'expérience concrets et des solutions opérationnelles de report modal. Pour en savoir plus [www.vnf.fr/vnf/accueil/logistique-fluviale/initiation-au-transport-fluvial/](http://www.vnf.fr/vnf/accueil/logistique-fluviale/initiation-au-transport-fluvial/)

Recevoir tout le programme



**BORDEAUX** - 19 mars

**NANCY** - 9 avril

**LYON** - 28 avril

**CREIL** - 28 mai

**ARLES** - 25 juin

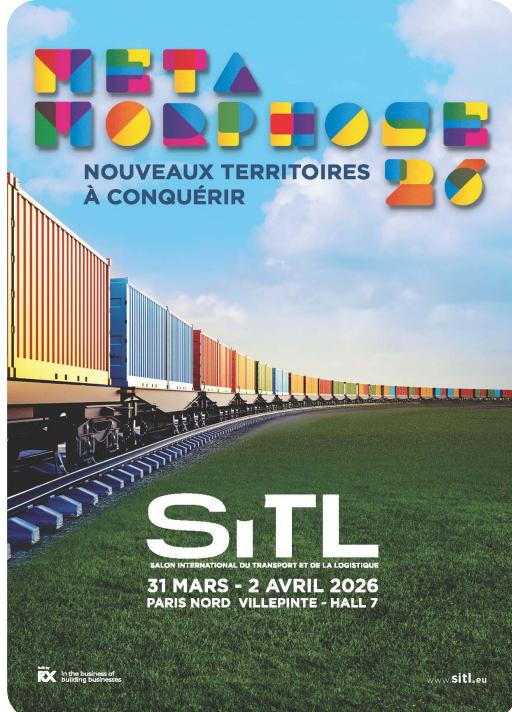
**ROUEN** - 2 juillet

**STRASBOURG** - 21 septembre

**PARIS** - 24 septembre (édition spéciale colis lourds)

**PARIS** - 13 octobre

**DOURGES** - 26 novembre



## Tout ce que vous devez savoir pour vivre le SITL avec le GNTC !

C'est où : Paris Nord Villepinte Hall 7, Stand R099, du 31 mars au 2 avril 2026.

Nos événements :

- Le **cocktail** du GNTC, au village multimodal, le mercredi 1<sup>er</sup> avril à 12h
- Les **conférences de la Journée multimodale**; le mercredi 1<sup>er</sup> avril après-midi (Grande scène)
- **L'assemblée générale statutaire**, le 2 avril matin dans une salle de la SITL, réservée aux adhérents du GNTC.

[Je fais mon badge](#)

### Nouvelle phase de l'AAP ReMoVe

L'Ademe vient d'ouvrir une nouvelle phase du dispositif d'aide financière au report modal, dans le cadre du programme ReMoVe Report Modal et Verdissement.

- 📅 17 Dépôt des dossiers
- ➡ jusqu'au 30 juin 2026
- ➡ Pour des opérations pouvant s'étendre jusqu'à fin 2027 (fin actuelle du programme).
- ⌚ Objectif du dispositif : Accompagner financièrement les opérations de report modal de flux de marchandises depuis la route vers des modes massifiés : maritime, ferroviaire, fluvial.

Acteurs concernés :

- Chargeurs
- Commissionnaires de transport
- Transporteurs
- Compagnies maritimes en situation de carrier haulage
- Opérateurs de services fluviaux
- Tous porteurs d'actions de report modal



[En savoir +](#)



### Rencontre avec Jean Castex et 4F

Le GNTC participait, le 4 février, avec l'Alliance 4F, à une rencontre avec Jean CASTEX, PDG du Groupe SNCF. Ont notamment été évoqués les sujets qui touchent au fret ferroviaire et combiné, au contrat de performance Etat-SNCF Réseau ainsi qu'au projet de loi cadre Transport.

### Participation du GNTC au Séminaire de l'AFT

Plusieurs fois par an, l'Association pour le développement de la formation professionnelle dans les Transports (AFT) anime des séminaires d'ouverture à destination des enseignants et formateurs des métiers transports de marchandises et logistique. Dans ce cadre, le 29 janvier dernier, elle organisait une matinée sur le transport combiné et le report modal en invitant notamment le GNTC à y participer.



La présentation du GNTC embrassait toutes les facettes du transport combiné, des bases historiques et juridiques jusqu'aux aspects techniques et commerciaux; l'accent était notamment placé sur les opportunités actuelles, liées au programme REMOVE et aux stratégies publiques de développement de notre filière.

Les stagiaires, enseignant principalement en BTS et en GTLA (formation professionnelle Bac+2) dans tout l'hexagone, ont eu l'occasion l'après-midi de visiter les cours Naviland Cargo du terminal de Valenton.

Le GNTC remercie l'AFT de lui avoir ainsi donné l'occasion de présenter nos métiers et nos carrières professionnelles.



- 16/02/2026 Comité directeur 4F**
- 17/02/2026 Rencontre avec l'AUTF**
- 24/02/2026 Lancement du projet de Guide du combiné fluvial**
- 04/03/2026 Audition à l'Assemblée nationale sur l'intermodalité et les ports**
- 05/03/2026 Restitution de l'étude sur les terminaux de combiné en région AURA**
- 12/03/2026 Comité directeur du GNTC**
- 13/03/2026 COOPERE Fret de SNCF Réseau**
- 16/03/2026 Comité directeur de 4F**

---

### Vous appréciez la COMBILETTRE ?

[Inscrivez-vous](#)[Partagez](#)

#### Suivez-nous



Groupement National du Transport Combiné  
58 rue de la Victoire, 75009 Paris

Cet email a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}.  
Vous avez reçu cet email parce que vous vous êtes inscrit à la CombiLettre

[Se désinscrire](#)